

Ecrit par le 11 avril 2025

La CCI du Pays d'Arles et NGE en charge de l'exploitation et la modernisation du port d'Arles



La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône, a annoncé au cours du mois de décembre la désignation du groupement sous-concessionnaire du port d'Arles, composé de la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) du Pays d'Arles](#), [NGE Concessions](#), la [Banque des Territoires](#), la [Caisse d'Épargne CEPAC](#) et la [Compagnie Fluviale de Transport](#).

La sous-concession du port d'Arles a été confiée au groupement de la CCI du Pays d'Arles et NGE pour 25 ans. Ce dernier sera en charge du développement, de l'exploitation, de la maintenance et du gros entretien du port pour accompagner la croissance de ses flux massifiés. Ainsi, le port d'Arles devrait être complètement modernisé au cours des deux premières années du projet.

Ecrit par le 11 avril 2025

« Le Port d'Arles a été créé il y a plus de 40 ans par la CCI du Pays d'Arles dans une démarche de développement du territoire. »

[Stéphane Paglia](#), président de la CCI du Pays d'Arles

La CCI du Pays d'Arles gèrera l'exploitation des activités, notamment la manutention portuaire. Accessible aux navires de 3000 tonnes, le port d'Arles, avec ses nombreux atouts, vient compléter l'offre des autres ports fluviaux, le Port de Marseille Fos, Port de Toulon et Port de Sète Sud de France. En s'appuyant sur les filières de l'économie circulaire (ferraille, biomasse), de la filière bois (trituration et bois d'œuvre) des conteneurs maritimes, la CCI du Pays d'Arles, qui a traité plus de 500 000 tonnes de marchandises traitées en 2023, ambitionne de développer le transport massifié.

« Participer au financement d'une telle infrastructure dans une perspective de sobriété écologique et de développement territorial répond à notre volonté de favoriser des projets en faveur de la transition écologique et de la dynamique économique. »

[Jean Bernadet](#), président de NGE

De son côté, NGE va assurer la modernisation du port pour laquelle le coût des travaux devrait s'élever à 7M€. Ces travaux devraient permettre l'augmentation du fret fluvial. Les travaux vont aussi comprendre la construction d'ouvrages pour la récupération, le stockage et le traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel, la construction d'une aire de lavage en béton de 200 m² équipée d'un système de décanteur/débourbeur qui permettra le traitement des eaux de lavage des navires avant leur évacuation, la construction d'un réseau hydraulique, de plateformes de stockage, le relamping de la totalité du réseau d'éclairage, l'installation de bornes d'alimentation raccordées en bordure de quai afin de permettre l'approvisionnement en eau et en électricité des navires en escale, ainsi que l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les mâts d'éclairage.

Le port d'Arles en chiffres :

- **55 hectares** dont 12 hectares sous-concédés pour le port public
- **4,25 mètres** de profondeur du mouillage à quai
- **343 000 tonnes** de trafic fluvial annuel traitées par le port public
- **250 escales** de trafic fluvial annuelles
- **Plus de 300 trains** par an
- **60 emplois** directs

Avignon : 2M€ dans la modernisation et l'extension des écoles



Aujourd'hui sonne l'heure de la rentrée pour les écoliers des 57 établissements d'Avignon. L'occasion de faire le point sur les travaux de modernisation et d'extension engagés par la municipalité depuis quelques années. Moderniser le bâti, améliorer les performances énergétiques, mieux répondre aux nouveaux usages, accueillir le nombre croissant d'élèves... tels sont les défis de notre ère.

Trois grands projets d'extension/réhabilitation en 2021

École Sainte-Catherine : 975 000€

Plusieurs travaux ont vu le jour : création côté maternelle, en lieu et place du bungalow installé, d'une extension en limite des deux cours maternelle/élémentaire. Aménagement d'une seconde extension au niveau de la dent creuse de l'entrée ; création d'extensions en limites des bâtiments pour les locaux de l'élémentaire. Maîtrise d'œuvre : Scop Ecostudio. Mise à disposition des locaux : septembre 2023.

Écrit par le 11 avril 2025

École maternelle Camille Claudel : 345 000€

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. L'extension sera implantée en retrait de la limite de propriété (4 m), avec dans un même espace la salle de classe et le dortoir (avec rideau). Ceci permet de requalifier les espaces enherbés aujourd'hui et de ne pas obérer l'avenir, avec la création d'une classe supplémentaire. Il sera aussi procédé à la mise en conformité de certains espaces de l'école existante (remplacement de portes de secours, création locaux coupe-feu), suite à avis défavorable de la dernière commission de sécurité. Mise à disposition des locaux : Toussaint 2021 (hors impact Covid).



Crédit photo: ville d'Avignon

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

École maternelle Clos du Noyer : 485 000€

Création d'une salle de classe, d'un dortoir et d'un sanitaire. Extension au sein d'un nouveau bâtiment, qui requalifierait l'entrée de l'école et qui permettrait de ne pas obérer l'avenir, avec une possibilité de créer une autre classe supplémentaire. Au-delà du besoin immédiat, un préau d'entrée est créé, ainsi qu'un local à vélo/trottinettes sur l'exemple de ce qui a été fait à Louis Gros. Cette proposition nécessitera d'empiéter au-delà de la limite de propriété, vers la coulée verte. Les délais de réalisation seraient aussi plus longs, entre les délais d'instruction, les délais de mise en œuvre de fondations et le délai de réalisation du bâtiment. (6 à 7 mois de construction). Mise à disposition des locaux : automne 2021 (hors impact Covid).

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

Moderniser l'existant

Lors de l'été 2021, ont été réalisés plusieurs interventions : à l'école maternelle Saint-Jean, 2 salles de classe ont été créées ainsi qu'un espace sanitaire pour un coût de 43 000 euros. À l'école Bouquerie, 125 000€ ont été investis dans la création de deux espaces sanitaires (cour bénédictines pour les élèves de maternelle et cour Bouquerie pour ceux de l'élémentaire). À l'école Mistral, ce sont 110 000€ qui ont été investis dans la remise en état de la toiture et des classes endommagées suite à l'incendie survenu en mai dernier.

600 000€ ont été consacrés en 2021 à la poursuite des travaux de mise en accessibilité des écoles. Ces travaux concernent ou concerneront dans les prochaines semaines : l'école élémentaire Croisière avec la création de deux ascenseurs et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école maternelle Clos de la Murette avec la création de rampes en béton et le remplacement de menuiseries en béton. L'école élémentaire Saint-Gabriel avec la création d'une rampe en béton le long de l'école qui dessert toutes les classes et la mise en accessibilité des sanitaires. L'école élémentaire de la Trillade A et B avec la création de rampes en béton, la mise en accessibilité du bâtiment RASED, des escaliers intérieurs et des sanitaires. L'école élémentaire les Rotondes avec la mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs et de la porte d'entrée.

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon

Parvis végétalisés

La Ville s'est engagée dans le réaménagement des parvis des écoles avec pour objectifs leur sécurisation, l'encouragement à l'usage des modes de déplacement doux et la végétalisation de ces lieux de rencontres. Cette année, ont été ou seront réalisés : le parvis de l'école élémentaire de l'Amandier avec la suppression du stationnement, la végétalisation de l'espace et la sécurisation d'un circuit pour la pratique de vélo pour un investissement de 120 000€. Le parvis de l'école maternelle du Clos du Noyer avec l'extension du bâtiment sur le parvis et la cour pour un investissement de 26 000€. Le parvis de l'école maternelle de la Trillade avec le déplacement de l'entrée de l'école, la sécurisation des abords qui passent en sens unique, l'amorce sur la coulée verte, la mise en valeur des arbres existants et la plantation de nouveaux pour un investissement de 150 000€.

Ecrit par le 11 avril 2025



Crédit photo: ville d'Avignon